



Réunions du conseil médical départemental pour l'année 2023

Les formations (restreinte et plénière) du conseil médical se réunissent le même jour.

Dates des réunions											
12/01	02/02	09/03	06/04	11/05	08/06	06/07	Pas de séance en août	14/09	12/10	16/11	14/12
Dates limites de réception des dossiers complets											
<u>08/12/22</u>	12/01	16/02	16/03	20/04	18/05	15/06		24/08	21/09	26/10	23/11